



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Suicide

Question écrite n° 47969

Texte de la question

M. Michel Fromet appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur l'augmentation inquiétante du nombre des suicides d'adolescents au cours des vingt-cinq dernières années. En effet, selon l'INSERM les suicides d'adolescents ont augmenté de 72 % entre 1968 et 1993. Avec 1 000 décès par an de jeunes entre quinze et vingt-quatre ans, le suicide est devenu la seconde cause de mortalité chez les jeunes après les accidents de la route. Cette situation est tout à fait inquiétante et appelle la mise en place d'une politique d'information et de prévention spécifique aux jeunes. Il souhaite connaître les actions actuellement menées par le groupement pour remédier à cette situation. Il souhaite en outre savoir si de telles mesures d'information et de prévention sont prévues par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Fromet Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47969

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 475